

Arrondissement de Boulogne sur Mer

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2019

Etaient présents :

Les présidents (ou représentants), le conseil d'administration et les amateurs.

Etaient absents :

Mr Allan, Président du SG ,excusé

Mr Deregnaucourt, membre du CA, Mr Dachicourt, Président d'Elinghen, Mr Gournay Jean Luc, Président du Portel non excusés.

A 18H35, Mr Lecaille Jean Louis, Vice-Président du Sous Groupement de Boulogne sur Mer ouvre la séance en précisant qu'il la dirigera en raison de l'absence du Président du SG, souffrant, et débute par une minute de silence en mémoire des proches et colombophiles, décédés récemment.

Réunion des Présidents du 01 mars 2019:

Le Vice-Président rappelle quelques points importants discutés lors de la réunion des Présidents et signale que le compte rendu est disponible sur le site du SG.

Il annonce que de nombreux pigeonneaux sont déjà malades en ce début de saison et rappelle l'obligation de vacciner.

Les tours de dépotage seront disponibles sur le site et les heures de ramassage en Vitesse et Demi-Fond ne changent pas cette année. Il en explique les raisons.

Il rappelle également que le dépotage aura lieu au dépôt de Neufchatel mais que la société de Neufchatel n'est pas tenue d'assister au dépotage des autres sociétés chaque semaine.

Il présente le nouveau chauffeur et nouveau convoyeur pour le grand camion.

Réunion de la 1ère région du 16 mars 2019:

Le responsable de l'instruction précise qu'il a remplacé le Président du SG lors de cette réunion.

Mr Dusommerard commente les principaux sujets abordés pour la première région :

- Changement de classificateur Fédéral (Boitel)
- Prix des transport
- Championnats fédéraux

Il explique également qu'il est nécessaire d'avoir un responsable de lâcher sur la côte pour les concours Fédéraux (à voir avec le SG de Calais).

Prix des transports 2019:

- Concours Vitesse : 13€ par panier (30 pigeons)
- Concours Demi-Fond : 20€ par paniers (23 pigeons minimum)

En demi-Fond, les paniers incomplets (-12 pigeons) seront facturés au prix du pigeon (0,80€).

Un carnet sera disponible dans le camion pour noter les paniers incomplets.

Prix de la carte de membre SG 2019:

Le prix de la carte reste inchangé : 10€ par membre.

Classification SG et société 2019:

Les règles et les prix restent identiques.

Divers SG:

- Bénéfice de la vente du SG : 2034 euros.
- Organisation par le SG d'un Loto le 29 septembre 2019 à la salle Dufour à Desvres.
- Pas d'entraînement prévu au SG (trop compliqué à gérer).
- Possibilité de changer le lieu ou la date du concours en fonction des prévisions météorologiques.
- Concours du 9 juin sur Blois et Vendeuil , ramassage avec Calais, les modalités et les horaires seront définis ultérieurement, lâchers séparés, chaque responsable de lâcher est responsable de son SG.
- Problème avec les différentes maladies des pigeons de plus en plus récurrents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

Le secrétaire de l'arrondissement de Boulogne sur Mer

D. BECLIN